

- - **INFORMATIONS (SUITE)** - -

NOUS DEMANDONS AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE BIEN VOULOIR VENIR SE FAIRE CONNAITRE EN MAIRIE, et de SIGNALER S'ILS ONT DES ENFANTS POUR LE NOEL COMMUNAL (scolarisés ou non).

L'arbre de Noël aura lieu le samedi 15 décembre 2018 après-midi (des informations complémentaires seront données ultérieurement).



 **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**  
**ELECTIONS EUROPEENNES LE 26 MAI 2019**

Pour les inscriptions sur les listes électorales de SENANTES (y compris pour les ressortissants de l'Union Européenne résidant sur la commune), venir en Mairie pendant les permanences (avec 1 pièce d'identité + 1 justificatif de domicile) avant le 31 décembre 2018.



**La Municipalité de SENANTES et la BIBLIOTHEQUE,**  
**Vous INVITENT gratuitement**  
**à venir écouter des HISTOIRES**



**d'HALLOWEEN**

**Le SAMEDI 20 OCTOBRE 2018, à 15 H 30**

**à la salle du périscolaire (12 Place de l'Eglise)**

Un petit goûter sera offert.

Si vous le souhaitez, venez déguisés et nombreux !

Nous attirons votre attention sur le fait que les parents doivent rester avec leurs enfants pendant l'animation et qu'ils sont sous leur surveillance. La commune de Senantes se dégage de toutes responsabilités si des enfants venaient à être seuls.

Merci de votre compréhension.



- - INFORMATIONS (SUITE) - -

**10 H 00**

**11 NOVEMBRE 1918 A SENANTES**

**10 H 00**

**N'OUBLIONS PAS LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918**

Par respect pour « nos poilus » de la grande guerre, une commémoration un peu plus importante sera organisée à cette occasion avec les enfants et les jeunes du village qui le souhaiteraient.

**10 H 00** : Rassemblement Place de l'Eglise

**10 H 15** : Défilé au Monument aux Morts avec le Réveil Senantais,  
Dépôt de gerbe, et, Minute de silence,  
Appel aux Morts, allocution,  
Dépôt de gerbes aux sépultures de nos héros.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur, dans la salle de la cantine.

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITEE  
A CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR.**

♦♦♦ ♦♦♦ ♦♦♦ ♦♦♦

**LE CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT** organise un

**LOTO spécial BONS D'ACHAT et  
1 semaine en Vendée**



**le DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018**

**à 14 h 00, à la salle des fêtes**

**ouvertures des portes à 12 h 30**

**Buvette, sandwichs et crêpes**

**RESERVATION auprès de :** Patricia 06.03.51.96.92  
Renelle 06.83.82.92.05  
Jocelyne 07.70.34.00.20

♦♦♦ ♦♦♦ ♦♦♦ ♦♦♦

- - INFORMATIONS (SUITE) - -

-- RAPPELS --

☛ **La destruction des CHARDONS est OBLIGATOIRE** sur tout le territoire de la commune, et est à faire au plus vite pour les retardataires.

☛ **L'ELAGAGE DES HAIES** en bordure des routes et des chemins **QUI NE SERA PAS FAIT POUR LE 31 OCTOBRE 2018 SERA EXECUTE PAR UNE ENTREPRISE ET FACTURE** (la route doit être nettoyée après l'élagage **OBLIGATOIREMENT**).

- De plus, nous précisons qu'il EST INTERDIT D'ARRACHER OU DE BRULER - PAR LE FEU OU LES DESHERBANTS - LES HAIES CLASSEES AU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE (voir plan en Mairie).

☛ **La DIVAGATION des CHIENS est INTERDITE**, leurs propriétaires sont responsables.

☛ **ARRETE PREFECTORAL portant réglementation des bruits de voisinage dans l'Oise du 15 novembre 1999 (article 7) :**

« ... A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 8 H 00 à 12 H 00 / 13 H 30 à 19 H 30.
- Les samedis : 9 H 00 à 12 H 00 / 15 H 00 à 19 H 00.
- Les dimanches et jours fériés : 10 H 00 à 12 H 00... »

◆◆◆ ◆◆◆ ◆◆◆ ◆◆◆